

**CHAUMONT – du 2 au 5 JUIN 2011**  
**18<sup>ème</sup> DRAG POWER SHOW**

***REGLEMENT DU CHAUMONT***  
***WHEELING D'OR***

**ART 1 - DEFINITION**

Concours de roue arrière, sans distinction de cylindrée.

**ART 2 - CONCURRENTS**

Pourront participer tous les concurrents titulaires d'un Permis de Conduire en cours de validité, et correspondant à la cylindrée et au type de machine engagée. Un concurrent ne pourra s'engager sur plus d'une machine. **Le nombre d'engagés est limité à 25 concurrents.**

**ART 3 - MACHINES**

Les machines autorisées à prendre le départ devront répondre à la réglementation en vigueur et conformes au Code de la Route. Il sera toléré l'absence de phares, clignotants, rétroviseurs, béquilles. Les machines tout-terrain aménagées seront également admises. Les pneus références Cross ou Enduro sont interdits. Une même machine ne pourra être utilisée par plusieurs concurrents.

**ART 4 - FORMULE**

Le CHAUMONT WHEELING D'OR 2011, se déroulera suivant la formule type Dragrace (deux par deux) sur la distance du 1/4 de mile.

**Art 5 - PARCOURS**

Le parcours sera matérialisé sur la piste du 18<sup>ème</sup> Drag Power Show, soit 20 mètres de largeur pour 1400 mètres de longueur.

**ART 6 - ENGAGEMENTS**

Toutes les demandes d'engagements devront être adressées avant le 21 MAI 2011 accompagnées d'un droit de participation de 60 Euros, passé cette date ces droits seront portés à 100 Euros.

Les engagements sont à envoyer à :

***DUCK TEAM ORGANISATION – SPACE 63***  
33, rue Fabvier - 54700 PONT-A-MOUSSON

L'organisateur pourra refuser un engagement sans en évoquer le motif. Il devra confirmer son acceptation aux concurrents dans les huit jours suivant la date limite des engagements.

**ART 7 - SELECTION**

Avant toute participation au concours proprement dit, une séance de sélection pourra être organisée. Chaque concurrent devra effectuer un passage sur la distance du concours. Toute chute, franchissement de la ligne médiane, empiètement sur les bas côté ou la machine non levée avant les 10 mètres est éliminatoire. Un concurrent aura le droit de reposer la roue avant une seule fois au cours de la sélection. Celle-ci se déroulera sous le contrôle des officiels SPACE 63, qui si le concurrent a un comportement dangereux ou peu sûr pourra décider de l'élimination même si les tests de sélection sont réussis.

**ART 8 - DEROULEMENT**

Une zone proche de la ligne de départ sera aménagée pour la mise en route des machines, la chauffe des pneus, etc. ... L'accès de cet emplacement sera réservé aux seuls concurrents, à un mécanicien par machine qui devra quitter l'aire de chauffe dès que le concurrent aura pris le départ.

Un repère placé à 10 mètres de la ligne de départ indiquera la zone à partir de laquelle la moto devra se trouver sur la roue arrière et ce jusqu'à la ligne d'arrivée. La position adoptée par le pilote est libre.

# CHAUMONT – du 2 au 5 JUIN 2011

## 18<sup>ème</sup> DRAG POWER SHOW

### **ART 9 - QUALIFICATION**

Les qualifications se dérouleront sur quatre passages maximums chronométrés (sauf en cas de modifications du programme). Le meilleur temps de chaque concurrent sera retenu. Les seize premiers classés participeront à la phase finale. L'organisateur se réserve le droit de modifier le nombre de concurrents qualifiés suivant le nombre d'inscrits et le temps disponible.

### **ART 10 - PHASE FINALE**

Un tableau éliminatoire sera établi avec 16 qualifiés maximum. Les éliminatoires se feront par élimination directe, **sauf pour la finale, qui se déroulera sur deux manches plus une belle s'il y a lieu.**

### **ART 11 - DEPART**

Le départ sera donné selon la formule dragster, avec « l'arbre de Noël »

### **ART 12 - DISQUALIFICATION**

Une ligne sera tracée 60 cm avant la première cellule. La procédure de départ engagée, aucune aide ne pourra être apportée au concurrent une fois cette ligne franchie. En aucun cas les Burn, Jump, etc. .... ne pourront être effectués par une autre personne que le concurrent engagé sur la machine. Si au cours d'un « run », un concurrent déclenche un feu rouge (départ anticipé ou hors délai), ne lève pas la roue avant dans la zone des 10 mètres, franchit la ligne médiane, ou repose la roue avant, son adversaire remportera le dit « run » qu'il devra néanmoins effectuer.

### **ART 13 - PRIX**

Les 4 meilleurs concurrents seront récompensés par des coupes et deux récompenses seront attribuées :

<b>Vainqueur :</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Finaliste :</b>	<b>500,00 €</b>

Dans l'impossibilité d'effectuer (ex : intempéries.....) les ½ finales et la finale : 50% des récompenses seront versées. Si les ¼ de finales n'ont pas lieu, aucune récompense ne sera attribuée. Si le nombre de participants est inférieur à 10, les récompenses seront divisées par deux.

### **ART 14 - SECURITE**

Tous les concurrents devront être équipés de casques, bottes, gants, dorsale et vêtements de cuirs.

### **ART 15 – OFFICIELS SPACE 63**

Des officiels SPACE 63 seront situés le long du parcours (1/4 mile), pour contrôler le respect des articles du présent règlement.

### **ART 16 - INTEMPERIES/ANNULATION**

L'organisateur SPACE 63, se réserve le droit d'annuler une partie ou la totalité du concours en cas d'intempéries. Aucun remboursement d'engagement ne sera possible quel que soit le motif d'annulation de tout ou partie du CHAUMONT WHEELING D'OR 2011.

### **ART 17 - APPLICATION DU REGLEMENT**

Les cas non prévus au règlement seront tranchés par les officiels SPACE 63.